

2020



Groupe de La Salle
Reims

Centre de Formation



Votre futur métier



FORMATION EN ALTERNANCE

Une formation, une expérience, un métier ...

TITRE PROFESSIONNEL
Conducteur de lignes
Automatisées



Conducteur

LES OBJECTIFS

A l'issue de la formation le conducteur sera capable de :

- *LANCER ET ARRETER UNE INSTALLATION OU UNE MACHINE AUTOMATISEE.*
- *CONDUIRE ET SURVEILLER UNE OPERATION DE PRODUCTION SUR UNE INSTALLATION OU UNE MACHINE AUTOMATISEE.*

LE TITRE PROFESSIONNEL

Le Titre CIMA de niveau V est homologué et valide de véritables compétences professionnelles. Le Titre professionnel est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), délivré par le Ministère du Travail représenté au niveau local par la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un accompagnement individualisé des stagiaires.
- Une équipe pédagogique intégrant des Professionnels.
- Un plateau technique équipé d'outils industriels performants.

LES PRÉ-REQUIS

- Avoir si possible, une première expérience industrielle.
- Posséder de préférence une formation technique.
- Etre intéressé par le travail en équipe.
- Etre titulaire du permis B sera un plus.
- Souhaiter évoluer sur son poste de travail.



de lignes automatisées

LE RECRUTEMENT

- Chaque candidat sera reçu en entretien de motivation.
- Des entretiens individuels avec l'ensemble des entreprises partenaires seront réalisés
- Une évaluation sera effectuée afin d'évaluer le niveau du candidat.

LA FORMATION

| Module | Matière |
|--------|---|
| 1 | Conduite d'installation et de machines automatisées dont : Maintenance de 1 ^{er} niveau Hydraulique Pneumatique Produit process Qualité environnement traçabilité |
| 2 | Mécanique |
| 3 | Automatisme |
| 4 | Lecture de plan |
| 5 | Electricité |
| 6 | Formation à l'habilitation BE Manoeuvre |
| 7 | Formation Sauveteur Secourisme du Travail |
| 8 | Hygiène sécurité |
| 9 | HACCP |
| 10 | Outils mathématiques |
| 11 | Communication écrite et orale |
| Examen | Passage du Titre Professionnel |

STAGE EN ENTREPRISE

Dans le cadre d'une formation proposée en alternance, le rythme mensuel est le suivant : 1 semaine au Centre et 3 semaines en Entreprise.

La formation peut être aussi proposée dans le cadre de la formation continue avec dans ce cas une période de stage en entreprise.

